

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL DE GESTION  
EXCEPTIONNEL  
UFR DES SCIENCES**

MARDI 06 DECEMBRE 2016

**Université de Picardie Jules Verne**

UFR des Sciences

33 rue Saint Leu

80039 AMIENS Cedex 1

[sandy.boitieux@u-picardie.fr](mailto:sandy.boitieux@u-picardie.fr)

Tél 03.22.82.75.20

Le Conseil de Gestion de l'UFR des Sciences s'est réuni le **mardi 06 décembre 2016 à 14h05** sous la présidence de **Madame Halima AHIDOUC**H, doyen d'âge, en présence de :

- Monsieur Antony BEAUJEAN
- Mademoiselle Laure-Anne BOUQUET
- Madame Laure BRISOUX
- Madame Anna CANTALUPPI
- Monsieur Stéphane CHARVET
- Monsieur David CHATAUR
- Monsieur Matthieu COURTY
- Monsieur Valentin DEFIVES
- Madame Catherine DOLHEM-LIEVRE
- Madame Muriel DUHAUPAS
- Madame Françoise FOURNET
- Mademoiselle Emilie GAHAM
- Madame Claude GUERY
- Monsieur Humberto HENAO
- Madame Elise JANVRESSE
- Monsieur Guillaume JOLLY
- Madame Djemaa KACHI
- Monsieur Sylvain LACLEF
- Madame Florence LEVE
- Monsieur Jean-Philippe MORIN
- Monsieur Laurent RENAULT
- Monsieur Olivier REY
- Monsieur Quentin SACKEBANDT
- Monsieur Antoine TOPHIN
- Monsieur Pascale VANIET
- Madame Isabelle WALLET
- Monsieur Andréas ZEINERT

Avaient donné procuration :

Monsieur Alain COURNIER	à	Madame Florence LEVE
Monsieur Thomas GAUTHIER	à	Madame Elise JANVRESSE
Madame Annie GUILLER	à	Monsieur Stéphane CHARVET
Monsieur Ludovic LEGRY	à	Madame Isabelle WALLET
Monsieur Samüel KAUFFMANN	à	Madame Halima AHIDOUC

Assistaient également à la réunion :

Monsieur Mohammed BENLAHSEN	Président de l'UPJV
Madame Sandy BOITIEUX	Directrice Administrative
Monsieur Jérôme BOSCHE	Directeur Adjoint
Madame Françoise GILLET	Administratrice Provisoire de l'UFR



## RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Election du Directeur de l'UFR des Sciences



Madame GILLET, Administratrice Provisoire de l'UFR ouvre la séance et appelle, afin de la présider, le doyen d'âge, Madame AHIDOUCHE.

Madame AHIDOUCHE exprime l'immense plaisir qu'elle a de présider cette séance qui va procéder à l'élection du prochain directeur de l'UFR.

Seule une candidature a été reçue par la directrice administrative et transmise aux membres du Conseil de Gestion, celle de Madame Françoise GILLET.

Madame AHIDOUCHE précise que Madame GILLET disposera de 5 minutes de présentation suivies de 10 minutes d'échanges avec les membres du Conseil. Elle donne la parole à Madame GILLET.

Madame GILLET présente sa candidature. Professeur en physiologie végétale et membre du laboratoire BIOPI, elle est directrice adjointe de l'UFR des Sciences depuis 2008. Depuis septembre 2016, date de l'élection de Monsieur BENLAHSEN à la Présidence de l'Université, elle est administratrice provisoire de l'UFR. Elle envisage de poursuivre son engagement dans la dynamique instaurée par l'équipe actuelle et présente les 2 directeurs adjoints qu'elle a sollicités afin de la seconder si elle est élue : Messieurs Jérôme BOSCHE et Stéphane CHARVET. Elle présente ensuite le programme et les projets qu'elle souhaite mener lors de ce mandat.

L'intervention de Madame GILLET étant terminée, Madame AHIDOUCHE demande aux membres du Conseil de Gestion s'il y a des questions.

Madame BRISOUX demande si l'UPJV aura les moyens de concurrencer Lille et de s'affirmer afin de conserver nos propres formations.

Madame GILLET pense que l'offre de formation concernant les licences professionnelles devra être affinée pour s'adapter davantage aux besoins exprimés par les acteurs socio-économiques locaux et ainsi développer l'attractivité de ces formations. Concernant les masters, il lui semble important de proposer une offre de formation complémentaire à celle des Hauts-de-France et non concurrentielle.

Madame KACHI souhaiterait connaître la position de Madame GILLET concernant l'offre de formation de l'ESIEE.

Madame GILLET rappelle que l'UPJV fait partie de l'Association Picardie Universités, avec notamment l'ESIEE et l'UTC. L'association doit permettre la délimitation d'un périmètre stratégique pour chaque membre. Le cadrage doit venir de la Présidence de l'Université afin que les établissements ne se concurrencent pas.

Monsieur CHATAUR interroge Madame GILLET sur la mise en place des suivis de carrière des enseignants-chercheurs et la possible modulation de service.

Selon Madame GILLET, ce cadrage concerne l'établissement. Elle précise que lors de la RDD de septembre dernier, l'équipe de direction de l'UPJV s'est engagée à ce que le suivi de carrière ne soit pas mis en place en l'état et qu'il n'y aurait donc pas d'application immédiate. Madame GILLET souhaite optimiser l'offre de



formation et rationaliser les charges pédagogiques afin de permettre le développement de formations nouvelles et attractives.

Madame LEVE souhaiterait avoir des précisions sur ce point.

Madame GILLET pense qu'il faudrait réfléchir notamment à une réorganisation des TP en diminuant ceux du premier semestre et en les rééquilibrant sur les 6 semestres. L'offre de formation devra par ailleurs être recentrée sur le disciplinaire en rééquilibrant les coefficients ECTS. Elle pense également qu'il faudra réfléchir à adapter nos formations en vue de l'arrivée massive de nouveaux étudiants ces prochaines années.

Monsieur BEAUJEAN aborde le taux d'échec en licence qui avoisine les 60/70 % et se demande s'il est possible de réduire ce chiffre.

Selon Madame GILLET, il faudra faire preuve d'innovation et améliorer le suivi et l'accompagnement de ces étudiants en situation de fragilité afin de parvenir à cibler l'origine de l'échec et tenter d'y remédier.

Madame CANTALUPPI pense qu'il faudrait peut-être mener une réflexion avec les enseignants de lycée afin de faciliter la transition entre lycée et université.

Madame GILLET indique que des collègues chargés de mission du +3/-3 devraient être nommés en janvier et qu'ils rencontreront alors les futurs porteurs de formation.

Les questions étant épuisées, Madame GILLET et Monsieur BOSCHE quittent la salle afin que le Conseil de Gestion puisse procéder au vote.

Madame BOITIEUX précise que 33 membres participeront au vote (présents ou ayant donné procuration). Selon les statuts de l'UFR, l'élection du Directeur se fait à la majorité absolue au premier tour et à la majorité simple au deuxième tour.

Il est procédé à un vote à bulletin secret dont le résultat est le suivant : *26 voix pour et 7 blancs.*

Madame GILLET est élue Directrice de l'UFR.

Madame GILLET et Monsieur BOSCHE regagnent la salle.

Madame AHIDOUCH notifie à Madame GILLET le résultat du vote. Madame GILLET remercie les membres du Conseil de Gestion de la confiance accordée et propose de procéder à l'élection de son équipe.

La proposition des deux directeurs adjoints Jérôme BOSCHE et Stéphane CHARVET est donc soumise au vote (bulletin secret) : *31 voix pour et 2 blancs.*

Messieurs BOSCHE et CHARVET sont élus Directeurs Adjoints de l'UFR.

Monsieur BENLAHSEN, Président de l'UPJV, souhaite prendre la parole pour revenir sur quelques points abordés lors de cette séance.

Il tient à féliciter en premier lieu Madame GILLET, nouvelle Directrice de l'UFR des Sciences, et ses deux Directeurs Adjoints. Il se dit par ailleurs ravi de voir que des nouveaux membres font désormais partie du Conseil de Gestion, ce qui montre l'investissement des personnels dans la vie de l'UFR. A contrario, il se dit déçu du manque apparent d'implication des étudiants puisque seuls 10 ont voté lors des élections pour le Conseil.

Le Président précise que le Pôle Sciences est une force de proposition pour l'UPJV car c'est un pôle vivant, par son personnel et par ses formations.

Il aborde l'avenir de l'UPJV lors de la convergence avec les Hauts-de-France. Il souligne que l'UPJV fait partie des dix universités qui ont été les mieux dotées.



Concernant l'augmentation des effectifs, ce dossier devra être géré directement avec l'Etat. Des négociations se sont déjà tenues et l'UPJV a obtenu 4 millions d'euros et 14 postes supplémentaires (postes Fioraso).

Concernant l'ESIEE, le Président rappelle que les établissements ne doivent pas se concurrencer, des négociations auront donc lieu avec l'ESIEE afin qu'ils retirent de leur offre les formations en concurrence avec les nôtres.

Il indique par ailleurs que l'UPJV devra réfléchir à la mise en place de nouveaux dispositifs, plus efficaces pour les étudiants. Il prend alors l'exemple du C2i qui engendre un coût conséquent pour l'établissement alors que 2 400 étudiants ne le valident pas sur les 6 000 inscrits. L'idée serait peut-être de le transformer en certificat.

Concernant les UE libres, il estime qu'elles sont devenues incontrôlables et doivent être maîtrisées.

Enfin, concernant la modulation de service, le Président n'y est pas favorable, notamment pour les collègues qui s'impliquent lourdement pour la formation en prenant des responsabilités pédagogiques ou administratives chronophages (pourtant indispensables au bon développement de l'établissement) au détriment de leur recherche. Collègues qui seraient pourtant, et injustement, les premières victimes de cette modulation.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 15.

